

CAMPING CARAVANING de LA CÔTE****

361 Chemin de La Côte 40660 MESSANGES Tel 05 58 48 94 94 info@campinglacote.com

BON DE RESERVATION

NOM
PRENOM.....
ADRESSE.....
.....
.....
VILLE.....
CODE POSTAL.....
PAYS.....
TEL..... E-mail :.....

COMPOSITION DE LA FAMILLE
Nom Prénom Date de naissance
.....
.....
.....
.....
.....

TYPE D'EMPLACEMENT SOUHAITE

emplacement simple
emplacement électrique 6A
emplacement électrique 10A
emplacement eau+assainissement

Assurance annulation 12 €
Souhaits particuliers ou préférences :
.....
.....

DATE D'ARRIVEE (après 12 heures) :..... DATE DEPART (avant 12 heures).....

Dimensions caravane/ tente/camping car (rayer les mentions inutiles) :.....
voiture:.....moto:.....animal(tenu en laisse):.....

Comment avez vous connu le Camping de La Côte :

Vous êtes déjà venu : année:.....N° place.....

par des amis Office de Tourisme (lequel):.....
 Guide..... Internet

Nous vous demandons de joindre au présent bon la somme de 130 € (110 € d'acompte déductible + 20 € pour frais de réservation) ou de 142 € avec assurance annulation.

Mode de règlement

Chèque Bancaire (français)
 Transfert Bancaire à l'ordre de

SARL MORESMAU

IBAN : FR76 1330 6009 8966 0044 2218 932 BIC : AGRIFRPP833

Carte bancaire :/...../...../...../..... Date d'expiration :.....

Indiquer les 3 derniers chiffres du numéro inscrit au dos de votre carte :.....

-La réservation ne devient effective qu'après réception de ce bon signé, accompagné du règlement, et après le renvoi de notre confirmation.

-Le solde du séjour sera versé le jour d'arrivée et aucun remboursement ne sera accordé en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

-Dans le cas où le client devrait différer sa date d'arrivée, il doit en informer la Direction par écrit, sinon l'emplacement devient disponible dès le lendemain 12 H et l'acompte reste acquis à la Direction.

-En cas d'annulation effectuée par écrit avant le 1 avril, l'acompte sera remboursé. Après cette date aucun acompte n'est remboursé, sauf si vous avez souscrit à l'assurance annulation.

-La réservation est strictement personnelle et ne peut être cédée. Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne seront pas admis.

-Animaux : Le carnet de vaccination est obligatoire. Il doit être à jour et comprendre un certificat de vaccination antirabique en cours de validité. Il sera demandé à l'accueil. Les chiens de 1 et 2ème catégorie ne sont pas acceptés.

-Assurance : il appartient au client de souscrire une assurance pour sa caravane ou sa tente, et pour sa responsabilité civile.

-Le client reconnaît avoir pris connaissance du tarif général et devra se conformer au règlement intérieur du camping, notamment : le port du bermuda ou le short de bain est formellement interdit dans la piscine, le silence doit être total entre 23h et 7 h. Le locataire s'engage à se conformer à cette consigne et à la faire respecter par l'ensemble de la famille.

Date :.....Signature